

SOCIÉTÉ  
D'HORTICULTURE

DE  
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

IX<sup>e</sup> VOLUME



MARS

N<sup>o</sup> 3

1881

—  
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11.

## CONVOICATIONS

Les réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des salles de l'ancien Evêché.

### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —  
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.  
M. Cossin, secrétaire.  
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

### BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.  
M. M. Thirion, Minguet et Frémy, vice-présidents.  
M. Bruiet, secrétaire-général.  
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.  
MM. Jassemmin et Macret, secrétaires.  
M. Drivière, trésorier.  
M. Daguët, trésorier-adjoint.  
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.  
M. Reusse, conservateur du matériel.  
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.  
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.  
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de  
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).  
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard  
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.  
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —  
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillièrre. — M. Bourbonneux.  
— M. Sebert. — M. Vinet.

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Brochon. — Simon Compiègne. — Tassin.  
— Félix Dupuis. — Bougeonnier. — Fossiez. — Prinville. —  
Deslandes. — Lozet. — Bourbonneux. — Guinand.

Pont : MM. Renaut, président.

### SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.  
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis).  
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

N° 3. — MARS 1881.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 6 MARS 1881. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Deux nouveaux sociétaires sont admis, et deux sont présentés.

Les objets suivants sont exposés :

1° Par M. GORENFLOT, 40 variétés de légumes. Belle culture.  
— *Mention honorable.*

2° Par M. THOMAS (Jean), 49 variétés de légumes. — *Mention simple.*

3° Par M. GUINAND, 3 cinéraires. — *Mention honorable.*

4° Par M. VAUDIER, pommes de terre Marjolin, Testard et Royal Kidney. Lot offert pour le Jardin d'expériences.  
— *Remerciements.*

5° Par le même, 3 pieds de Muguet forcé (1). Un pied est offert à M. le Président, les autres à deux dames patronnesses présentes à la séance. — *Remerciements.*

La correspondance se compose :

1° D'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant la création au Ministère d'un Comité de rédaction d'une *Revue scientifique des travaux historiques et des Sociétés savantes* : Cette publication sera adressée à toute Société d'horticulture qui enverra en échange cinq exemplaires de ses bulletins. — La proposition a été acceptée par le Conseil d'administration.

(1) Une note sur cette culture sera insérée au prochain Bulletin,

2° Du même Ministre, une invitation à prendre part à l'Exposition d'électricité qui se tiendra à Paris, le 1<sup>er</sup> août 1884. — Un délégué pourrait représenter la Société.

3° Une autre invitation pour la 19<sup>e</sup> réunion des Sociétés savantes, qui aura lieu à la Sorbonne, du 20 au 23 avril prochain. Cinq délégués pourraient être désignés. — Les membres qui désireraient représenter la Société sont priés de vouloir bien s'adresser à M. le président Vernois.

4° Une lettre de M. Lavallée, regrettant de ne pouvoir disposer des noix qui lui ont été demandées (la récolte ayant été nulle en 1880), mais annonçant l'envoi de quelques pieds du Juglans-Sieboldiana. — L'assemblée vote des remerciements à l'honorable président de la Société centrale, et décide que deux pieds seront plantés dans le Jardin d'expériences, deux dans celui de l'Hôpital, et, s'il y a lieu, un dans chaque jardin d'école, siège d'une Section, pour les produits des premières années être distribués pour la propagation de cette variété.

5° Une lettre de la Smithsonian Institution de Washington, accompagnant l'envoi du rapport du Secrétaire-Général, pour 1878. — Renvoyé à M. Chantrier pour en faire un rapport succinct.

6° Une autre lettre de la même Institution, demandant divers renseignements sur la Société. M. le Secrétaire Général y a répondu et a adressé, conformément à l'avis du Conseil, les deux derniers volumes de nos Bulletins.

M. Bruet dépose sur le Bureau :

1° Les catalogues de graines, de fleurs, de légumes, de pommes de terre et des produits chimiques de M. Dudoüy, place de la Bourse, à Paris.

2° Celui de MM. Ch. Huber et C<sup>ie</sup>, horticulteurs à Hyères.

3° Celui de l'établissement horticole de Bruant, à Poitiers.

3° La liste des chrysanthèmes nouvelles de MM. Delaux et

fils, horticulteurs à Saint-Martin-du-Touch, près Toulouse, dont la Revue d'horticulture belge reproduit quelques variétés.

4° Le prix courant des instruments horticoles de la maison Dutruy-Colson, de Gand (Belgique).

5° Le rapport de M. Michelin, sur le floral.

6° Une brochure sur le Régénérateur Guilbert, insecticide fertilisant.

7° Une note sur les nouveaux systèmes pour protéger et hâter la maturité des fruits.

8° L'article de M. Ch. Baltet, sur sa visite à la villa Tourasse à Pau (1).

9° Le procès-verbal du Jury du Cercle horticole du Nord, sur la meilleure culture du Camellia. — 1<sup>er</sup> prix, M. Ch. Van Den Heede, de Saint-Maurice-Lille, membre correspondant de la Société. — M. Vaudier accepte la mission d'en faire un rapport.

10° Le programme de l'exposition d'horticulture d'Épernay, du 1<sup>er</sup> au 5 septembre 1884.

11° Le rapport de M. Thirion, sur le Petit Manuel du Botaniste. — *Remerciements à l'éditeur.*

12° Les graines de la Courge de Hongrie, récoltées par M. Richard-Mallet, lesquelles sont immédiatement distribuées entre les membres présents. — Sur deux graines confiées à ce sociétaire, une a levé et a donné deux fruits ronds, verts, de grosseur moyenne, à chair blanche, de bonne qualité.

13° Une circulaire de la Société Nationale et Centrale d'horticulture de France, dont les membres ci-dessous indiqués feront, au siège de la Société, des *Conférences* auxquelles

---

(1) Voir le Bulletin de janvier, page 4.

peut assister toute personne qui adressera une demande au Secrétaire-Général, rue de Grenelle, 84.

Jeudi 3 mars, M. Duchartre. — Fleurs.

Id. 24 mars, M. Poilleux. — Action de la gelée.

Id. 27 avril, M. André. — Les Palmiers.

Id. 28 avril, M. Chaté. — Plantes de marché.

Id. 5 mai, M. Fournier. — Les fougères.

Id. 12 mai, M. Joly. — Les expositions horticoles.

14° Le procès-verbal suivant :

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 20 FÉVRIER. — PRÉSIDENTE DE M. LANE.

Objets déposés sur le bureau :

Par M. HUSS, plusieurs variétés de Cinéraires et deux superbes *Begonias Poloniensis*. — *Mention très honorable*.

Des graines de Soja comestible d'Etampes sont distribuées entre les membres présents.

M. MINOUFLET (Eugène), garçon jardinier chez M. Blanc, à la Chapelle-en-Serval, est admis sociétaire.

M. le Secrétaire-Général donne communication des extraits suivants :

Le Bulletin d'Eure-et-Loir signale comme une des causes de la mortalité des pêcheurs l'usage du *pincement*, dit *Grin*. Pour la restauration de ces arbres, M. Michelin recommande à la Société nationale et centrale, le procédé suivant de M. Bonnet :

Les arbres sont soumis à la forme en V sur deux branches verticales. Lorsque ces deux bras qui forment l'arbre commencent à se dégarnir de coursonnes, à décliner en un mot, un jeune bourgeon est choisi à la base de chacun et il est dressé au devant, en vue de le remplacer. Mais le retranchement des anciennes branches ne se fait que la troisième année, après deux années de pousse, lorsque les jeunes ont acquis un développement suffisant pour recevoir sans dommage la sève

qui leur arrive avec abondance et ne pas être perdues par la gomme.

Pendant cette période, il est nécessaire de supprimer sur les vieilles branches un certain nombre de coursonnes pour faire de la place aux jeunes et éviter la confusion.

Pendant ce temps d'éducation des nouveaux bras, ils auront produit des fruits comme les anciens et, au résumé, la récolte aura été à peu près égale à celle d'un arbre qui n'aurait subi aucune opération. Au moment où les anciennes branches doivent être retranchées, les nouvelles atteignent déjà le haut du mur.

Les praticiens présents apprécient ce procédé qui fait éviter les inconvénients de la *gomme* contre laquelle M. Dubarle préconise les incisions longitudinales, principalement par les temps d'orages. — M. Tassin fait observer que trop souvent on attribue à des coups de soleil la mort subite des arbres, due au blanc des racines qui tue également les sujets mis en remplacement, si l'on n'a pas la précaution de renouveler entièrement la terre.

M. Delhomme, jardinier du grand Séminaire d'Autun, cultive ainsi qu'il suit le *Pois Michaux*, à rames, de Hollande : Il défonce son terrain à 0<sup>m</sup> 70 ou 0<sup>m</sup> 80 de profondeur, condition indispensable la première année; il sème, dans des planches larges de 0<sup>m</sup> 68, trois rangs de pois, en mettant 4 à 5 grains par pied; au commencement de la floraison, il pince la tige à 0<sup>m</sup> 80 de hauteur, fait une première récolte, n'opère plus d'autres pincements; il coupe alors la tige à une hauteur de 0<sup>m</sup> 60 à 0<sup>m</sup> 70, et immédiatement les pousses repartent; le floraison se montre au bout de 40 à 12 jours, suivie d'une seconde récolte; après cette seconde récolte, la tige rabattue de nouveau en produit une troisième, et la végétation se prolonge jusqu'au 15 octobre. Les gousses sont en outre plus belles et bien fournies de grains.

Les *Annales de Maine-et-Loire* attirent l'attention des

horticulteurs sur les différences qui existent dans les *Clématites*, dont les variétés *Jackmanii*, *Rubella* et *Magnifica* fleurissant sur les pousses du printemps et de l'été nécessitent une taille vigoureuse en hiver. La *Clématite Lanuginosa* réclame une taille un peu plus longue. Le type *Clématite Patens* ou *Azurea Patens*, qui a produit une quantité de jolies variétés très précoces, doit être taillé en juin, les fleurs provenant de boutons formés sur le vieux bois.

M. Godefroy-Lebœuf, d'Argenteuil, possède un figuier nain de culture facile en pots. Le *Figuier Osborn prolific* fructifie presque toute l'année, est rustique, peut être cultivé en pleine terre; ses petites dimensions permettent de le préserver facilement du froid.

Les *Annales de la Gironde* vantent la *Carotte blanche de Breteuil*, qui est longue, très vigoureuse, précoce, à racine très fine, extrêmement sucrée, et dont le goût diffère complètement de la carotte rouge potagère. On la mange frite, en marinade, etc., etc. Semer en février et en août.

Les *Chroniques de la Science* donnent le procédé suivant pour récolter constamment des *Champignons* : On dispose dans une écurie des petites caisses longues remplies de fumier préparé et placées les unes au-dessus des autres, comme les rayons d'une bibliothèque; un rideau épais, coulant à l'aide d'anneaux sur une tringle, les prive de lumière. Les chevaux n'éprouvent aucun malaise de la culture faite à leurs côtés.

Le *Bulletin de la Côte-d'Or* renferme la note suivante contre la *tavelure* :

« Lorsque les poires sont à peu près de la grosseur d'une noix, on met un peu d'huile d'olive au sommet du fruit avec un petit pinceau; cette huile couvre peu à peu le fruit. Toutes les poires ainsi traitées restent saines. »

Le *Bulletin de Châlon-sur-Saône* indique le procédé ci-dessous pour la culture des *Rosiers Thés et Noisettes* :

« Aussitôt que la végétation de ces rosiers est presque arrêtée, à partir de la fin d'octobre, on les plante à 1<sup>m</sup> 50 ou 2 mètres d'intervalle.

« On plante ensuite des piquets de distance en distance à 0<sup>m</sup> 40 au-dessus du sol, et l'on y fixe un fort fil de fer galvanisé qui doit supporter les rosiers devant former cordon.

« Lorsque les rosiers sont en végétation, on ne laisse pousser qu'une seule branche, ou deux, si l'on doit garnir à droite et à gauche; on les lie ensuite au fil de fer pendant que le bois est encore à l'état herbacé, et, lorsque la distance à parcourir est atteinte, on retranche l'extrémité des pousses.

« Cette culture présente les deux avantages suivants :

« 1<sup>o</sup> Faire sortir de chaque œil de la tige couchée des branches qui se couvrent de fleurs et, par suite, en prolonger la floraison ;

« 2<sup>o</sup> Conserver avec facilité ces rosiers par les hivers les plus rigoureux, si on a soin de les couvrir entièrement de terre aux approches des froids; tandis que les rosiers palissés ne peuvent être garantis qu'en les paillant, méthode onéreuse qui, en outre, a l'inconvénient de ne pas les protéger d'une manière efficace.

« L'année suivante, la taille de ces rosiers en cordons et leur culture doivent se faire dans des conditions analogues à celles des rosiers greffés sur tiges. »

M. Vaudier et autres jardiniers, tout en approuvant ce mode de culture, le modifient en facilitant près de la base le développement d'un bourgeon de remplacement destiné à être couché l'année suivante; ils évitent ainsi une trop grande quantité de branches et obtiennent des fleurs bien plus belles.

M. Vernois donne lecture d'un article de M. Lavallée, destiné à mettre les viticulteurs en garde contre leurs propres illusions en ce qui concerne la culture de la *Vigne du Soudan*, dont l'acclimatation lui semble impossible en France.

M. Thirion communique le procédé employé par M. Salomon, de Thomery, pour la *conservation du Raisin* :

Une semaine environ avant la maturité complète des raisins, il prend des sarments porteurs de leurs grappes, les couche en terre dans une rigole, profonde d'environ 30 centimètres. Ces sarments, choisis à la base du cep, n'ont pas besoin d'être détachés, car la rigole est creusée au pied même du mur qui est exposé au sud-est. Les raisins sont saupoudrés de fleurs de soufre, sont recouverts d'une épaisse couche de terre et de fumier pour empêcher l'action de gelées trop fortes. Les abris ou planches des chaperons du mur sont conservés pour empêcher l'eau de tomber sur les ados qui recouvrent les grappes.

Sur 40 grappes soumises à ce procédé de conservation, 37 ont été admirablement conservées; la couleur, la fraîcheur et la qualité du raisin ne sont en rien altérés; il a même plus de saveur que le raisin conservé par le procédé habituel. C'est ce que le jury a pu constater.

Ce nouveau procédé de conservation, qui permet d'avoir du raisin toute l'année, est une sorte d'ensilage qui, d'une part, met le fruit à l'abri du contact de l'air et de son action flétrissante, tandis que, d'autre part, le raisin reçoit du sarment de quoi entretenir sa vitalité.

M. Bruet communique les décisions suivantes du Conseil d'administration :

M. le Président est autorisé à renouveler pour un an, et aux mêmes conditions, le bail du local actuel des séances.

MM. Tassin, Lozet, Jassemin, Vinet, Fossiez, Reusse et Guinand sont nommés membres de la *Commission des visites de jardins*.

Les pensées du jardin d'expériences seront tirées en loterie entre les Sociétaires, qui en prendront livraison à partir du 4<sup>er</sup> avril, dès que le professeur aura retiré le plan nécessaire pour l'ornementation des corbeilles.

M. le Bibliothécaire est autorisé à délivrer, à tous les

Membres qui en feront la demande, les publications de la Société qui excèdent le nombre des exemplaires à conserver. Cette remise se fera par séries d'une année et contre la somme de 2 francs.

#### JETONS DE PRÉSENCE

ART. 4<sup>er</sup>. — Toute Section de 50 Membres, au moins, pourra demander la création de jetons de présence à ses réunions.

ART. 2. — Les jetons, faits sur le modèle légèrement modifié de ceux de la Section centrale, seront délivrés par le Secrétaire-Général, au bureau de la Section demanderesse, au prix de 15 centimes l'un. La première livraison ne pourra être inférieure à mille jetons.

ART. 3. — Un registre de présence, daté et paraphé, sera tenu par le Trésorier de Section.

ART. 4. — Tout Membre de la Section qui voudra échanger ses jetons contre un ouvrage de librairie horticole, en adressera la demande à son bureau, qui la transmettra à M. le Conservateur du matériel.

ART. 5. — Les jetons ainsi repris par la Société contre des ouvrages d'horticulture seront évalués à 25 centimes l'un.

#### CONCOURS ENTRE INSTITUTEURS

AUTORISÉ PAR M. L'INSPECTEUR

*Sujet à traiter en 1881 :*

Théorie de l'établissement d'un Potager de 40 ares. — Emplacement. — Exposition. — Distribution. — Assolement. — Nomenclature et description des variétés adoptées. — Aperçu sommaire des produits et des dépenses d'engrais et d'exploitation.

Il sera tenu compte aux concurrents qui l'auront demandé du résultat de l'examen de leurs jardins par la Commission des visites.

Il est procédé au tirage de la loterie, composée de 8 bons de 25 pieds de pensées du jardin d'expériences, de graines

de fleurs et de légumes, offerts par M. Thibault-Legendre et les exposants

La séance est levée à 5 heures.

---

*Membre admis dans la Séance du 6 Mars 1881 :*

MM. TISSERAN (Louis), jardinier à Saint-Nicolas.

DENISOT (Narcisse-Jean-Baptiste), propriétaire, Grande-Rue, 68, à Chantilly.

---

## RAPPORT

SUR LE PETIT MANUEL DU BOTANISTE ET DE  
L'HERBORISTE (1)

PAR M. THIRION.

---

L'Horticulture est bien souvent le chemin qui conduit à la Botanique; si, pour le praticien, cette science est une nécessité, elle est aussi, pour l'amateur, un délassement des plus agréables.

Puis, si l'on continue cette utile et intéressante étude, on en arrive à éprouver le besoin de se rendre compte des diverses propriétés des plantes, en dehors de celles, relativement en si petit nombre, qui servent à l'alimentation.

Ajoutons enfin que, pour les personnes fixées à la campagne, l'intérêt s'accroît d'autant plus que, dans l'emploi de ces plantes connues en médecine sous le nom de *simples*, il n'est pas rare de rencontrer les éléments d'une médecine et d'une pharmacie domestiques susceptibles de pourvoir aux premières nécessités d'un traitement improvisé, en cas d'accident ou de maladie.

---

(1) Chez A. Goin, éditeur, 62, rue des Ecoles, à Paris.

Telles ont été probablement les réflexions de M. Goin, éditeur bien connu et apprécié de notre Société, quand il a pris la résolution de publier ce *Petit Manuel du Botaniste et de l'Herboriste*, dont vous m'avez fait l'honneur de me confier l'examen. Une brève analyse me suffira pour vous démontrer qu'il a amplement rempli toutes les conditions de son programme.

Le livre, en effet, débute par des notions élémentaires, mais très suffisantes, de *Botanique* et de *Physiologie végétale*; une explication détaillée du système de *Linnée* vient ensuite; puis, une méthode pour la confection d'un *herbier*, et une nomenclature des termes essentiels de la botanique.

Le chapitre suivant contient la description des plantes les plus usuelles, très complète au point de vue des végétaux indigènes, et accompagnée de détails sur leurs usages et leur mode d'administration; plus de soixante-dix pages sont consacrées à ces utiles renseignements. Mais ce n'est pas tout, et pour mieux édifier encore les lecteurs curieux d'employer les plantes médicinales, on trouve ensuite les détails nécessaires sur la récolte et la conservation des végétaux, et sur l'époque où il convient de les récolter.

Une idée en attire une autre. Puisque ce livre était fait pour les habitants de la campagne; puisqu'à la botanique il joignait des notions médicales sur l'emploi des plantes, il semblait naturel d'aborder sommairement les questions d'hygiène, si importantes pour la santé publique, presque toujours pourtant si mal connues. Et alors, après un énoncé succinct des principes généraux de l'hygiène, viennent les préceptes spéciaux à l'usage des enfants, des jeunes gens, des vieillards, de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les professions.

Mais ce n'est pas tout. Ces remèdes si utiles, si simples que nous fournissent les plantes, il faut encore savoir les préparer, les extraire, les conserver, les appliquer même en

l'absence du médecin, ou au moins, dans les cas urgents, en attendant qu'il arrive. De là la nécessité des chapitres suivants: *Dosement, mélange, préparation des fécules, Extraction des sucs, huiles, etc., etc. Notions pratiques sur les différents remèdes, Des soins à donner aux malades.*

Enfin, le livre se termine par une sorte de petit traité de médecine domestique, végétale et d'urgence, qui est comme l'indispensable corollaire de toutes les notions utiles accumulées dans les chapitres précédents. Les empoisonnements, l'asphyxie, les accidents journaliers, et même les maladies légères et chroniques y sont successivement étudiés avec une prudence qui n'exclut ni la compétence ni même une certaine abondance de détails. Ajoutons que, pour être aussi complet que possible, le Manuel se termine par quelques prescriptions de médecine-vétérinaire et un chapitre traitant de l'économie domestique.

Aussi, peut-on affirmer que rien de ce qui touche au bien-être et à la santé des habitants des campagnes n'a échappé à la sollicitude des auteurs. Nous disons *des auteurs*, parce que plusieurs initiales, en tête du volume, nous autorisent à parler ainsi; mais elles sont suivies d'une mention qui indique qu'une part considérable du travail doit être attribuée à M. Goin lui-même, au moins dans le contenu de cette seconde édition. Mais sans vouloir forcer le secret d'une modestie volontaire, nous nous contenterons de le considérer comme le simple éditeur de ce petit livre si complet et si utile, et, à ce titre, nous en recommanderons la lecture à nos collègues, et nous prions l'assemblée de voter des remerciements bien mérités à M. Goin pour en avoir fait hommage à la bibliothèque de notre Société.

## Leçons d'Horticulture

AVRIL 1881.

*Deuxième taille du poirier et greffe des arbres à fruits.*

- Senlis :* Dimanche 3, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Chantilly :* Jeudi 7, à 9 heures du matin, à la mairie.
- Précy :* Jeudi 7, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Versigny :* Dimanche 10, à 10 heures du matin, chez Mme Lemaire.
- Nanteuil :* Dimanche 10, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- St-Maximin :* Jeudi 14, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Apremont :* Jeudi 14, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Pontarmé :* Dimanche 17, à 9 h. du matin, chez M. Dupuis.
- La Chapelle :* Dimanche 17, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Brasseuse :* Jeudi 21, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Clérin.
- Fleurines :* Dimanche 24, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 24, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Ermenonville :* Jeudi 28, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Plessis-Belleville :* Jeudi 28, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.

## *Tarif des Annonces.*

### **Prix de chaque Case pour les Sociétaires :**

1 fois . . . . .	2 fr. 50
3 fois de suite . . . . .	6 »»
6 fois de suite . . . . .	10 »»
12 fois de suite . . . . .	18 fr.

*Moitié en plus pour toute personne étrangère à la Société.*

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

---

### **AVIS**

*Concours entre instituteurs autorisé par l'Inspecteur.*

Voir page 33.

---

### **Commission des visites de jardins.**

Les demandes de visites, doivent être adressées au Secrétaire-général, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à l'issue de la séance générale du mois de mai.

---

Le 1<sup>er</sup> dimanche d'Octobre aura lieu l'examen des candidats pour le concours ouvert entre les garçons jardiniers.

---

*Bulletins à céder aux Sociétaires.*

Voir page 33.

---

### **Jus de tabac**

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

*S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.*

---

### **Revue de l'Horticulture belge et étrangère**

*Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1<sup>er</sup> de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.*

**OBJETS TRAITÉS :** Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

**Abonnement d'un an :** Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus.  
*S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)*